



dossier
lignes d'attac
#137

L'urgence de refonder l'Europe

Enfermée dans le dogmatisme néolibéral, l'Union européenne n'est pas à la hauteur des aspirations démocratiques et sociales de ses citoyens et citoyennes, ni des transformations géopolitiques et climatiques qui s'annoncent.

Les élections de juin 2024 pourraient encore aggraver la crise des sociétés européennes : une forte coalition de l'extrême droite au Parlement européen mettrait en danger non seulement les droits et libertés des Européens, mais également l'ordre géopolitique au profit de puissances étrangères impérialistes fort peu soucieuses du droit international.

Face à ces menaces, il est de la responsabilité des altermondialistes de montrer qu'il existe des chemins pour une autre Europe. C'est l'enjeu des élections de juin, analysé dans le livre d'Attac et Copernic, *Leur Europe et la nôtre, vers une Europe démocratique, sociale et écologique* (éd. Textuel), à paraître en mai 2024.

AVIS

vous pouvez commander des exemplaires de ce dossier par lots de 25 exemplaires en envoyant un courriel à materiel-militant@attac.org (seuls les frais de port seront à votre charge)

Attac

association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

avril 2024

L'Europe dans la spirale illibérale

La crise démocratique que traverse l'Union européenne n'a rien de nouveau, mais elle ne cesse de s'aggraver. En 2000, l'hypothèse d'une entrée au gouvernement de l'extrême-droite autrichienne suscitait l'indignation de l'ensemble des États membres. Deux décennies plus tard, l'arrivée de Giorgia Meloni à la présidence du Conseil italien, la percée de Geert Wilders aux Pays-Bas ou la formation d'une coalition associant l'extrême-droite en Suède, ne suscitent plus que des silences gênés.

Les prochaines élections européennes risquent encore d'aggraver la situation. L'extrême-droite mène la course en Autriche, en Belgique, en France, en Italie et aux Pays-Bas, et elle est dans le peloton de tête en Allemagne, en Pologne, au Portugal et en Suède. Résultat : tous les groupes politiques pourraient perdre des sièges, sauf l'extrême-droite qui totaliserait près d'un quart des suffrages à l'échelle du continent.

Certains évoquent même la possibilité d'un rapprochement entre le Parti populaire européen et les alliés européens de Fratelli d'Italia au sein du prochain Parlement. Après tout, droite et extrême-droite forment déjà des coalitions dans un nombre croissant d'États membres. Sans parler du fait que les conservateurs et les libéraux sont de plus en plus alignés idéologiquement avec l'extrême-droite : comme en témoignent le Pacte sur l'asile et l'immigration actuellement en discussion et les appels à faire une pause sur la transition écologique qui se multiplient.

Cette montée en puissance de l'extrême-droite a des causes multiples. Les institutions européennes y ont contribué à plusieurs égards.

À commencer par le refus de toute remise en cause du dogme néolibéral que prescrivent les traités. En empêchant tout débat économique sur les orientations économiques et sociales du continent, et en particulier sur les politiques d'austérité qui ont ravagé les services publics et affaibli les populations les plus fragiles, les dirigeants européens ont créé les conditions d'un débat politique focalisé sur la recherche d'autre boucs émissaires, en particulier les migrants.

La seconde faute des décideurs européens est d'avoir été totalement incapables de faire respecter les valeurs sur lesquelles est supposée être fondée l'UE. En près de quinze ans de provocations et reculs majeurs sur les libertés publiques, jamais la Pologne et la Hongrie n'ont réellement cédé face aux pressions de leurs pairs.

Encore récemment, le ralliement de Viktor Orbán à la position européenne sur l'Ukraine n'a été obtenu qu'à l'issue d'un chantage duquel le dirigeant hongrois sort en position de force, les 27 ayant dû quémander son soutien.

Or, derrière la Pologne et la Hongrie, c'est dans toute l'Europe (y compris dans des pays dirigés par des « progressistes ») que l'État de droit s'affaisse. Ces dernières années, la commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe a ainsi pu s'émouvoir de l'usage accru de lois sécuritaires en France et en Espagne pour restreindre le droit de manifester et la liberté d'expression, ou encore des contournements du droit d'asile constatés en Italie et en Autriche. Citons aussi la Grèce, dont le gouvernement de centre-droit emprunte une pente illibérale de plus en plus hongroise.

Récemment, c'est plus particulièrement la question de la répression du mouvement climatique qui s'est posée avec vigueur : des militants écologistes ont fait l'objet d'arrestations en Finlande, aux Pays-Bas et en Serbie, d'autres ont été maintenus en détention provisoire durant trente jours en Allemagne et des perquisitions domiciliaires ont été conduites. On a aussi vu des journalistes arrêtés en France et en Espagne dans le cadre de manifestations pour la protection de l'environnement.

En clair, les principes démocratiques sont mis à mal partout en Europe et les institutions européennes n'y font rien. Il faut dire que leur fonctionnement n'est pas plus reluisant que celui des États membres. Qu'on pense au refus d'Ursula von der Leyen de faire la transparence sur les SMS qu'elle a échangés avec Pfizer au moment où l'UE négociait la fourniture des vaccins contre le Covid, ou encore à ses prises de position sur le conflit israélo-palestinien sans mandat explicite des États... Celle qui est candidate à sa propre succession à la tête de la Commission n'a cessé de démontrer par la pratique la faiblesse des procédures de contrôle et des contre-pouvoirs à l'échelon européen.

Le manque de transparence des institutions communautaires, la prépondérance des institutions les moins démocratiques dans les processus décisionnels, leur inaptitude à défendre l'État de droit et l'absence de débat démocratique européen sur la politique économique sont autant de phénomènes qui, en se combinant, ne peuvent qu'alimenter la dynamique des partis d'extrême-droite et entretenir la crise démocratique de l'UE et de ses États membres. Avec à la clé, le risque d'une Europe où un gouvernement Orbán ne serait plus l'exception mais bien la règle.

Nils Enderlin

Un retour au dogme néolibéral

Face aux crises successives – financière, sanitaire, géopolitique – qui ont frappé l'Union européenne, les autorités européennes ont été amenées à changer le cap des politiques monétaires et budgétaires. Elles actent désormais un retour au dogme néolibéral.

On se souvient en juillet 2012 du «*Whatever it takes*» de Mario Draghi, alors président de la Banque centrale européenne (BCE), qui avait promis qu'il ferait «tout ce qu'il faut» pour sauver l'euro. Rompant avec l'orthodoxie, la BCE a mis en place une politique monétaire «non conventionnelle» : achats massifs de titres publics et privés sur les marchés, taux réels négatifs, opérations de refinancement à long terme des banques. Ce qui a effectivement permis, à l'encontre des traités, d'aider les États à se financer, en stoppant la spéculation sur les dettes souveraines et en réduisant fortement les taux d'intérêt auxquels les États empruntaient.

Cette politique n'a pas été sans inconvénient et a buté sur sa logique même : déverser des liquidités, non pas directement pour financer la transition écologique et le bien-être social ou des investissements productifs, mais sur les marchés financiers. Si la déflation a été évitée, pour l'essentiel ces liquidités ont nourri une bulle financière et n'ont pas été pas injectées dans le circuit économique

Puis, la crise sanitaire a vu la BCE amplifier sa politique et rompre avec trois tabous. Les achats de titres publics étaient proportionnels à la part de capital des États dans la BCE, ce qui faisait que les «grands pays» étaient favorisés. La BCE a décidé lors de la crise sanitaire de rompre avec cette règle et d'acheter en priorité les titres publics des pays les plus en difficulté. Jusqu'alors, dans l'achat de ses titres, la BCE appliquait le principe de la «neutralité de marché».

Or en achetant des titres des grandes entreprises polluantes, la BCE leur permettait de se financer à moindre coût. La BCE a décidé que, dorénavant, elle tiendrait compte de critères liés au changement climatique. Le dernier point concerne la cible d'inflation. Le mandat donné par les traités à la BCE – la stabilité des prix – a été traduit par cette dernière en un objectif précis : l'inflation ne devait jamais dépasser les 2% par an. Désormais cet objectif sera à tenir à moyen terme, ce qui signifie que l'inflation pourra temporairement dépasser les 2%.

Des évolutions notables avaient été aussi observées du côté de la Commission européenne et des États européens. Suite à la crise financière, tous les gouvernements s'étaient lancés dans une course à l'austérité qui avait abouti à une récession suivie d'une stagnation économique. Par contre, lors de la crise sanitaire, la Commission a suspendu le Pacte

de stabilité (une suspension prolongée ensuite jusqu'à fin 2023 du fait de la guerre en Ukraine).

De plus, les gouvernements ont mis en place des mesures de soutien aux populations – certes de façon inégale suivant les pays – qui ont évité le pire. Enfin, en juillet 2020, l'Union européenne a, pour la première fois de son histoire, accepté le principe d'un endettement commun pour financer un plan de relance de 750 milliards d'euros dans le cadre du programme *NextGenerationEU*. Même s'il faut relativiser ce chiffre en le rapportant aux quelque 15 000 milliards annuels du PIB de l'UE et à la période de trois ans sur laquelle il a été initialement programmé, un tabou était cependant tombé.

On aurait pu penser que ces mesures auguraient d'un changement de politique. Il n'en a rien été et on a assisté à un retour des politiques néolibérales tant sur le plan monétaire que budgétaire.

Dangereuse marche arrière des politiques européennes

À partir de 2022, les banques centrales ont en effet mis en œuvre de fortes hausses des taux d'intérêt supposées lutter contre l'inflation. Ce durcissement de la politique monétaire est à la fois dangereux et inefficace. Dangereux, en premier lieu, parce que les hausses brutales des taux d'intérêt ont déclenché une crise bancaire internationale en 2023 ponctuée par des faillites bancaires retentissantes aux États-Unis et en Suisse. Elles font aussi peser le risque d'une nouvelle crise des dettes publiques due à des attaques spéculatives qui, comme en 2010-2012, se déchaîneraient contre des pays que les investisseurs jugeraient les plus fragiles (Italie, Espagne, Portugal, Grèce, etc.). Au fond, tout se passe comme si les banques centrales – dont la BCE – n'avaient pas tiré les leçons de la crise financière de 2008 qui avait été également déclenchée par une hausse brutale des taux d'intérêt initiée par la Fed.

En second lieu, le durcissement de la politique monétaire est inefficace car fondé sur un diagnostic erroné de l'inflation actuelle. En effet, par la hausse du prix de l'argent, ce resserrement de la politique monétaire vise à réduire la demande et à freiner l'inflation salariale. Or la cause de l'inflation actuelle se situe plutôt du côté de l'offre, selon des mécanismes contre lesquels la politique monétaire est inefficace, tels que la désorganisation des chaînes de valeur et les comportements de marge des grandes entreprises à l'origine d'une boucle profits-prix. Pire, la politique de hausse des taux d'intérêt est contre-productive, car elle contribue à freiner l'investissement privé et public au moment où la bifurcation écologique requiert un effort d'investissement sans précédent.

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'inflation a fortement baissé en zone euro. Elle s'élevait au mois de janvier 2024 à 2,8% contre 8,6% un an plus tôt. Cette

baisse est due essentiellement à une chute des cours du pétrole et du gaz ainsi qu'à la remise en ordre progressive d'une chaîne de production mondialisée, facteurs sur lesquels la hausse des taux d'intérêt n'a eu aucune influence. Par contre, celle-ci a entraîné une stagnation économique qui pourrait se transformer en récession avec les conséquences pour l'emploi que l'on peut deviner. On se trouverait alors dans une situation où les taux d'intérêt réels (défalqués de l'inflation) risqueraient d'être supérieurs au taux de croissance ce qui ferait mécaniquement monter le poids de la dette dans le PIB. Et pourtant la BCE continue à vouloir maintenir ses taux d'intérêt à un haut niveau.

Fausse réforme du Pacte de stabilité

Suite à la suspension du pacte de stabilité par la Commission, une réforme de ce dernier avait été annoncée. Celle-ci a accouché d'une souris. Le nouveau Pacte de stabilité décidé fin 2023 préserve le dogme néolibéral de l'application mécanique des règles budgétaires qui ne peut que mener à l'austérité.

Les totems des 3% de déficit et de 60% par rapport au PIB des dettes sont maintenus. Les États devront désormais présenter leur propre trajectoire d'ajustement de leurs finances publiques sur une période d'au moins quatre ans. Tous les pays en déficits excessifs (au-delà de 3%), ce qui concerne notamment la France, seront contraints à un effort minimum de réduction de leur déficit structurel de 0,5% par an, une flexibilité temporaire jusqu'en 2027 pouvant être accordée si la charge d'intérêt de la dette s'accroît par suite de la hausse des taux. La dette des États dont le déficit est inférieur à 3% devra baisser d'un point de PIB par an en moyenne sur les quatre ou sept années suivantes. Ils devront réduire leur déficit budgétaire de 0,4 point de PIB par an (0,25 en cas de réformes structurelles).

Enfin ces pays devront respecter un objectif supplémentaire, celui d'atteindre 1,5% du déficit structurel primaire (hors charge de la dette). Rappelons que le déficit structurel est un indicateur censé calculer le déficit budgétaire hors des variations de la conjoncture. Or sa mesure ne fait pas l'unanimité, elle varie selon les économistes, et dépend d'un certain nombre d'hypothèses elles-mêmes discutables. Il s'agit donc d'une construction statistique largement arbitraire, ce d'autant plus qu'il reviendra à la Commission de la calculer.

Pierre Khalfa

Taxer les riches dans l'Union européenne

Les politiques fiscales menées en France depuis de nombreuses années, et singulièrement depuis 2017, ont largement favorisé les ultra-riches. Cette tendance n'est certes pas spécifique à la France : la concurrence fiscale et sociale bénéficie dans la plupart des pays aux plus aisés.

Cette évolution se traduit par un affaiblissement de la progressivité de l'imposition des revenus et une baisse de la fiscalité du patrimoine et de l'imposition des entreprises. Un rapport récent d'Oxfam France montrait ainsi que « les 1% les plus riches ont accaparé près des deux tiers des 42 000 milliards de dollars de nouvelles richesses créées depuis 2020, soit près de deux fois plus que les 99% restants. »

En d'autres termes, le ruissellement s'écoule encore plus vite qu'auparavant... vers le haut ! Aujourd'hui, nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour exiger une véritable justice fiscale : les plus riches doivent contribuer au bien commun à la hauteur de leurs moyens. Ainsi l'Initiative citoyenne européenne (ICE) « *Tax the rich* » demande-t-elle à la Commission européenne d'instaurer un impôt européen sur la grande fortune. Elle a été initiée par les eurodéputés Paul Magnette et Aurore Lalucq et est soutenue par plusieurs ONG, notamment Oxfam.

Selon le texte de l'ICE, « *Cet impôt constituerait une nouvelle ressource propre de l'Union, les recettes permettraient d'amplifier et de pérenniser les politiques européennes de transition environnementale, sociale et de coopération au développement, en cofinancement avec les États membres. Cette contribution serait destinée à la lutte contre le changement climatique et à la lutte contre les inégalités.* »

Cet impôt européen sur la grande fortune s'inscrit en cohérence avec la proposition portée par Attac d'un impôt sur la fortune rénové. Le principe est le même : faire contribuer les plus riches au financement des urgences écologiques et sociales ! Nous avons jusqu'au 9 octobre 2024 pour obtenir 1 million de signatures à l'échelle de l'Union européenne. Il y a donc un véritable enjeu pour démontrer qu'il existe bien un réel soutien dans la population à l'instauration d'un impôt sur la fortune.

Vincent Drezet

Égalité femmes-hommes : l'Europe à la traîne

L'Union européenne est réputée jouer un rôle moteur dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est incontestable qu'il y a eu de véritables avancées sous l'impulsion européenne, mais il y a encore très loin entre les principes énoncés et la réalité.

Pour ne prendre que l'exemple des inégalités dans l'emploi, bien que les femmes soient plus diplômées que les hommes depuis plusieurs décennies, leur salaire horaire moyen dans l'UE est en 2022 encore inférieur de 13 % à celui des hommes, leur retraite inférieure de 40 %, leur taux d'emploi est inférieur de 10 points, elles représentent près de 80 % des personnels à temps partiel et n'occupent qu'un tiers des postes de cadres.

L'égalité femmes-hommes, inscrite dès les textes fondateurs, a été déclinée ensuite dans de nombreuses directives. Mais elle a été largement utilisée au service de la logique néolibérale. Un exemple notable concerne le temps partiel. Lorsque la flexibilisation de l'emploi est devenue un objectif essentiel, l'affichage officiel a été de « *favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et entre flexibilité et sécurité* ».

Aucune remise en cause de l'inégal partage des responsabilités familiales, c'est l'emploi à temps partiel qui a été présenté comme répondant au besoin de conciliation et il visait les femmes. Sa croissance, favorisée par les politiques, a été très rapide dans les décennies 1980 et 1990. Il a été une voie royale pour flexibiliser l'emploi... au bénéfice des entreprises qui renforcent ainsi la présence de main-d'œuvre lors des périodes de forte activité sans avoir à la payer le reste du temps. Mais il est responsable de la précarisation de très nombreuses femmes en Europe. Ce que la Commission a reconnu il y a peu, mais sans jamais recommander d'en réduire l'ampleur !

Aujourd'hui, l'égalité reste instrumentalisée par les politiques néolibérales. Depuis peu, le Conseil de l'UE souligne l'intérêt économique de « *réduire les écarts (sic) entre les femmes et les hommes dans l'emploi pour favoriser la croissance* »... alors que la crise écologique devrait imposer de remettre radicalement en question cette orientation ! En parallèle, il est recommandé d'investir dans l'accueil de la petite enfance... mais sous réserve d'« *améliorer constamment le rapport coût-efficacité* ». La situation est donc contrastée et son évolution reste tributaire des priorités nationales... parmi lesquelles ne figure pas l'égalité entre les femmes et les hommes.

Christiane Marty

L'Europe sociale reste à faire

Bien que présentant un niveau moyen de droits sociaux plus élevé que la moyenne mondiale, l'UE se construit sur la concurrence, le libre-échange et la liberté de circulation des capitaux, ce qui met les travailleurs en compétition et menace leurs droits sociaux.

Si les politiques sociales relèvent surtout des États membres, il existe des textes européens. Mais aucun n'établit un droit social européen contrebalançant le droit de la concurrence. Leur impact est limité et ils comportent un risque d'alignement par le bas. Les directives sur la santé, la sécurité et les conditions de travail peuvent ainsi constituer un progrès dans certains pays, mais comportent un risque de recul là où la législation est plus protectrice.

La directive sur les salaires minimaux ne fixe pas de Smic pour toute l'UE mais tente juste de favoriser une certaine convergence des rémunérations minimales. En matière d'attribution des droits à la Sécurité sociale d'un-e ressortissant-e si deux pays sont concernés, l'objectif est d'éviter de perturber le marché unique au sein duquel la mobilité du facteur travail est assurée au nom de la compétitivité.

Les droits sociaux restent la variable d'ajustement des politiques néolibérales. L'objectif de sortir 20 millions de personnes de la pauvreté entre 2010 et 2020 a été revu à la baisse. En 2022, 95,3 millions de personnes (22 % de la population) étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale. La « modération salariale » et les politiques budgétaires et fiscales ont opéré un transfert de richesse vers les multinationales et les plus riches au détriment des PME et de la majorité des ménages, également victimes du repli des services publics et de la protection sociale. Enfin, l'inflation a fragilisé de nombreuses personnes et a creusé les inégalités au sein de l'UE.

Rien n'empêche pourtant de défendre une autre Europe faisant du progrès social un objectif central. Cela impliquerait d'instaurer une clause selon laquelle aucune décision européenne ne pourrait être invoquée pour affaiblir un droit garanti au sein d'un État membre. Cela suppose également de fixer un calendrier contraignant et des critères de convergence sociaux pour harmoniser les droits sociaux vers le haut, en matière de salaire et revenu minimums, de minima sociaux, de niveau des pensions ou encore d'égalité femmes-hommes par exemple. L'Europe sociale est possible. C'est un choix politique, une nécessité et une urgence.

Ophélie Gath

Le Pacte Vert menacé

Au lendemain des précédentes élections européennes de 2019, l'Union européenne avait affiché de grandes ambitions écologiques et comptait devenir «le tout premier continent à présenter une architecture verte complète», selon la présidente de la Commission européenne. Présenté dès 2019, le Pacte Vert européen devait permettre à l'Union européenne d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Un projet présentant plusieurs limites, et qui est désormais menacé.

La démarche du Pacte Vert est d'aligner progressivement l'ensemble des politiques européennes sur les objectifs de l'Accord de Paris de 2015. La mise en application du Pacte Vert a donné lieu à un paquet de directives *Fit for 55* qui prévoient une diminution de 55% des émissions de CO₂ à l'horizon 2030, et couvrent des domaines très divers (transports, logement, commerce international...).

Parmi les principales mesures prévues figurent l'interdiction des moteurs thermiques (essence, diesel) en 2035, la réforme du marché du carbone (suppression des quotas gratuits) et l'instauration progressive d'un mécanisme de taxe carbone aux frontières à partir de 2025.

Pas moins de 1000 milliards d'euros ont été prévus par la Commission pour la période 2021-2030 pour les investissements verts, notamment pour développer les énergies propres et soutenir la recherche et l'innovation dans les technologies à faible intensité carbone. Sauf que la provenance des ressources et les critères d'attribution de celles-ci n'étaient pas précisés... À terme, l'objectif est qu'au moins 25% du budget de l'Union soit consacré à la transition écologique. En 2021, la loi européenne sur le climat a été validée par le Conseil et votée par le Parlement européen. L'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 est désormais inscrit dans la législation, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030.

Les critiques adressées au Pacte Vert

En première analyse, le Pacte Vert peut être considéré comme une avancée importante dans la lutte contre la crise climatique et la préservation de la biodiversité. Mais dans la réalité, le Pacte Vert comporte d'importantes limites dénoncées par les eurodéputés et les ONG écologistes.

La dimension sociale est quasiment absente du Pacte Vert, alors que l'articulation des objectifs écologiques et sociaux est une nécessité absolue. Cette préoccupation a été exprimée par les députés de la gauche unitaire européenne (GUE/NGL), qui ont proposé un

contre-projet de pacte «*vert et social*», qui n'a pas été adopté, comportant des objectifs sociaux plus ambitieux, destinés à réduire les inégalités des territoires et des populations face aux conséquences de la crise écologique.

Par ailleurs, le volet financier du Pacte Vert a été jugé insuffisant et inadapté. Ainsi, la Fondation pour la Nature et l'Homme, de même que la plupart des autres ONG, ont montré que l'effort financier proposé est «*bien loin du compte*». D'après les estimations de la FNH, «*le plan à 100 milliards annuels ne couvre qu'un tiers des besoins de financement*». D'autant plus que la confiance de la Commission dans les marchés pour contribuer au financement du Pacte Vert est totalement irréaliste.

Au-delà de ses insuffisances, le Pacte Vert recèle des incohérences qui limitent sa portée. En premier lieu, il n'y a aucune remise en cause du système économique productiviste et extractiviste qui est à l'origine de la crise écologique et sociale. De même, aucune réflexion n'a été engagée pour remettre en cause les accords de libre-échange conclus par l'UE avec d'autres continents, dont les impacts sociaux et environnementaux négatifs sont pourtant reconnus.

Le poids dominant des lobbys

Le cas de l'agriculture productiviste, un des principaux secteurs responsables de la crise écologique, illustre parfaitement les contradictions de la politique «verte» européenne. La Commission a proposé de réformer la politique agricole commune (PAC), un des piliers historiques de la construction européenne, pour articuler celle-ci avec le Pacte Vert. C'est la stratégie «*de la ferme à la table*» présentée dès 2019, destinée à doter l'UE d'une «*approche systémique pour l'agriculture, l'alimentation, le bien-être animal, l'environnement et le climat*». Cette réforme de la PAC n'a pu aboutir sous la pression des lobbys, tels que la FNSEA en France, opposés au ver-dissement de l'agriculture.

Mais les lobbys sont loin d'être les seuls à dévoyer les règles du Pacte Vert. La contestation des responsables politiques a gagné du terrain ces derniers mois. Emmanuel Macron a lancé les hostilités en appelant à une «*pause réglementaire*» au printemps 2023. Au total, cette fin de mandature est marquée par une marche arrière des responsables politiques et des élus sur l'environnement : en témoignent le torpillage du projet sur la restauration de la nature ainsi que le rejet du règlement européen sur les pesticides par un Parlement européen dominé par les droites, deux textes clés du Pacte Vert.

Dominique Plihon

Traités de libre échange : l'UE doit revoir sa copie

Depuis les années 90, l'Union européenne (UE) s'est engagée dans une course effrénée aux accords de libre-échange, reflet de son obsession pour la concurrence et la libéralisation économique. Pourtant, les conséquences néfastes de ces accords ont été démontrées sans cesse par Attac et ses alliés. L'UE doit revoir sa copie en matière commerciale pour ne pas laisser l'extrême droite apparaître comme la seule alternative à cette tendance libre-échangiste.

Le mouvement agricole de ces dernières semaines constitue plus qu'un symbole de l'échec de la politique commerciale européenne. Sous prétexte de favoriser le commerce, ces accords sacri-fient avant tout l'agriculture européenne sur l'autel du libre marché, servant de monnaie d'échange contre un accès aux marchés étrangers pour les multinationales européennes des services, du BTP ou du secteur automobile. Si les géants du secteur laitier, par exemple, y trouvent leur compte, les éleveurs et petits producteurs locaux sont en général sévèrement touchés.

Contraints de faire face à des contingents de marchandises produites à un moindre coût, venant des quatre coins de la planète, et pouvant entrer sur le sol européen sans droits de douane, les agriculteurs d'Europe et d'ailleurs sont poussés dans une concurrence débridée qui nivelle leurs conditions de travail et de vie vers le bas. Or l'alimentation n'est pas une marchandise comme une autre et ne devrait pas être soumise aux lois du marché, afin de garantir la souveraineté alimentaire des peuples.

Le néolibéralisme a été la pierre angulaire de la politique économique de l'UE, mais le monde a pourtant changé depuis la chute du bloc soviétique et l'avènement de la mondialisation néolibérale. Malgré la crise climatique, la pandémie de Covid-19 et les nouvelles contraintes géopolitiques, comme la guerre en Ukraine ou la rivalité Chine – États-Unis, l'Union s'est trouvée, jusqu'ici, dans l'incapacité de changer de logiciel.

En effet, la Commission européenne continue de négocier de nouveaux accords de libre-échange : Australie, Inde, Indonésie, Mercosur, Thaïlande. L'UE a ratifié un accord avec la Nouvelle-Zélande, située à plus de 20 000 km, et malgré une étude d'impact, menée de la Commission elle-même, qui avait conclu à son effet négatif sur les émissions de gaz à effet de serre. Le Parlement européen vient, quant à lui, tout juste d'approuver les accords avec le Kenya et le Chili. Ce dernier reflète un caractère géostratégique plus

prononcé, le Chili étant un grand producteur de lithium et de cuivre, minerais nécessaires à la soi-disant transition énergétique européenne.

Face aux effets délétères des accords sur la crise climatique, l'environnement ou les conditions de travail, la seule réponse de l'Union a été l'inclusion de chapitres sur le « développement durable », censés, par un tour de passe-passe, réparer les conséquences nuisibles des accords et les atteintes aux droits humains. Non seulement leur efficacité a été plus que discutable dans des accords déjà en vigueur, comme ceux avec la Corée du Sud et le Vietnam, mais cette alternative se situe à des années-lumière de la nécessité d'une relocalisation de certains échanges.

La France, de son côté, milite pour l'inclusion de clauses miroirs, qui imposeraient aux paysans d'autres pays de respecter les normes européennes pour pouvoir exporter vers l'Union. Ces clauses, insuffisantes pour protéger la petite paysannerie à travers le monde, ne remettent pas en cause une économie ultra mondialisée, dont les limites systémiques sont devenues claires depuis la crise de la Covid.

Les élections européennes seront un moyen pour exprimer le refus de ces accords, et de mettre en avant le rejet, à la fois de la mondialisation néolibérale, et des replis nationalistes. Il n'est pas question d'arrêter le commerce mondial mais de mettre en œuvre une politique commerciale qui serait basée sur des partenariats répondant aux besoins des peuples, et non des oligarchies.

Nicolas Roux

L'Europe : un enjeu pour les mouvements sociaux

Les élections européennes sont prévues le 9 juin prochain ; elles peuvent apparaître très éloignées des préoccupations des citoyen·nes et des mouvements sociaux. Pourtant, les orientations et les choix politiques qui sont faits au sein de l'Union européenne ont des conséquences pour toutes les personnes vivant sur le sol européen, voire au-delà avec par exemple les accords de libre échange ou les politiques migratoires... Cette période est importante pour faire connaître les alternatives portées par Attac.

Dans tous les pays du continent européen, des mobilisations sociales existent : de l'accueil des migrant·es à la défense des droits des femmes, des luttes pour les salaires à la défense des services publics, des mobilisations contre les politiques extractivistes à celles pour une agriculture respectueuse de la santé des paysan·es comme de la population. Mais elles se heurtent aux intransigeances des pouvoirs politiques, de plus en plus autoritaires et répressifs, voire porteurs des idées d'extrême droite...

Au-delà des habitudes et des histoires sociales de chaque pays, ce qui rassemble ces mouvements, c'est bien l'exigence de partager les richesses et de faire respecter les droits fondamentaux pour chaque personne vivant sur le sol européen. Alors que les orientations de l'Union Européenne tournent le dos à ces aspirations des populations, et au contraire développent largement des politiques de mise en concurrence généralisée, nous avons besoin d'un espace où les mouvements sociaux se retrouvent, échangent sur leurs positions et leurs pratiques et retrouvent des possibilités de convergences, voire de mobilisations communes.

C'est l'objectif de la rencontre de Marseille du 26 au 28 avril (ECSA) : relancer un processus européen des mouvements sociaux. Dans les années 2000, les différents Forums sociaux européens ont pu jouer ce rôle. Il s'agit bien de relancer une telle dynamique permettant ces rencontres et ces convergences face aux nombreux défis auxquels les mouvements sont confrontés partout en Europe. Parmi ceux-ci, on peut citer : la nécessaire démocratisation de l'Union européenne et la construction d'une Europe sociale, l'urgence climatique, le besoin de mettre fin aux politiques racistes d'une Europe forteresse, le soutien au peuple ukrainien face à l'invasion russe ou l'exigence de faire cesser la collaboration de l'Union européenne avec des États criminels comme Israël...

Du 26 au 28 avril prochain, soyons nombreux et nombreux à Marseille pour poser les jalons de nouvelles alliances et de nouvelles convergences pour faire entendre une autre Europe!

Annick Coupé

Pour aller plus loin

Leur Europe et la nôtre, vers une Europe démocratique, sociale et écologique (Textuel, 2024)

Ce livre d'Attac et de la Fondation Copernic se donne pour objectif d'éclairer les enjeux de l'Union européenne et les défis majeurs à relever. Il présente des propositions pour construire une Europe démocratique, sociale et écologique. Elles pourront aider chacun et chacune à se positionner lors des élections mais plus globalement aussi dans la compréhension des différentes orientations portées par le mouvement social et les organisations politiques progressistes.

Cette Europe malade du néolibéralisme : l'urgence de désobéir (LLL, 2019)

Et si la seule manière de sauver l'Europe était de désobéir aux traités qui la fondent ? La désobéissance des citoyen·nes et des gouvernements ou l'éclatement de l'Union européenne, telle est l'alternative. Voilà le parti pris de l'ouvrage rédigé par des membres d'Attac et de la Fondation Copernic.

Que faire de l'Europe ?

Désobéir pour reconstruire (LLL, 2014)

À partir d'une analyse fine des mouvements sociaux et des rapports de force européens, cet ouvrage d'Attac et de la Fondation Copernic explore une stratégie de la ligne de crête : il faudra désobéir à l'Union européenne pour redonner sa chance à l'Europe.

Voir le site de l'ICE Tax the rich :

<https://www.tax-the-rich.eu/>

Voir le site de l'European Common Space for Alternatives (ECSA) à Marseille du 26

au 28 avril : <https://spaceforalternatives.eu/>

secrétariat de rédaction
Frédéric Lemaire
coordination de ce dossier
Dominique Plihon
conception et illustration
Stéphane Dupont
impression
sur papier recyclé
Corlet